

Note d'intention exposition « Après le feu »

Alors que je suis en reportage photographique en Norvège, j'apprends à l'été 2022 que les Mont d'Arrée brûlent. Malgré l'aventure intense que je vis à l'étranger, je ne peux m'empêcher de penser à mon pays. Un désastre de plus et pourtant la première fois qu'une profonde tristesse m'envahit pour un territoire.

A mon retour, je prends la route depuis Brest. Si proche de la mer, collines, landes et roches s'entremêlent. En seulement trois quarts d'heure le paysage prend ce que d'aucuns appelleraient des airs irlandais ou écossais et qui m'éblouit toujours. Plusieurs sentiments me traversent en reparcourant mes landes, le contraste avec les terres brûlées me saisit.

Je décide de prendre des images. Vu d'en haut, notre regard se perd dans cet espace indéfini de matière qui nous détacherait presque de l'évènement.

Ces vues du ciel frontales écrasent toutes perspectives. Elles deviennent picturales, remplies de matières et de couleurs et me font un moment oublier que je photographie un paysage réel. Apparaît une ambiguïté, celle d'une belle image contrastant avec son sujet, le feu sur les Monts. Le feu porte en lui cette ambivalence, de ce qui détruit et ce qui fascine en même temps. Cette ambiguïté, je la retrouve finalement dans notre société où l'humain malgré son amour et son interdépendance à la nature tend à la détruire.

Je suis revenu, la neige s'était déposée comme pour panser une plaie, contrastant davantage avec les terres brûlées. En plus du surgissement des premières pousses, ces micro-événements résonnent en moi comme le début d'un nouveau chapitre.

DESCRIPTION :

Cette série photographique est composée de 10 images en couleur, tirées en grand format.

Trois films aériens et trois courts-métrages.

Un encadrement spécifique a été pensé de manière artisanale et par réemploi de matériaux. Cadres réalisés sur Brest avec un ébéniste, utilisation de la technique japonaise de bois brûlé « Shou Sugi Ban ».

L'objectif est de réaliser des œuvres photographiques le plus éco-responsables possible :

- L'emploi de bois de palette pour la création des cadres (rabotage)
- Créations artisanale et local des cadres
- Impressions chez un imprimeur local
- Papier d'imprimeur 100% coton
- Œuvre contreplaqué sur Dibon pour plus de durabilité
- Vernis, encres et huiles naturelles

MISE EN ESPACE :

L'espace d'exposition serait pensé en regard de cette problématique : l'ambiguïté d'une image esthétisante en relation à son sujet tragique.

En effet, la visite du spectateur serait définie en trois temps et l'espace d'exposition séparé en deux.

1er espace : exposition des photographies au mur. Les photographies présentées dans cet espace sont uniquement celles prises frontalement, rappelant la picturalité d'une peinture abstraite.

2eme espace : Présentation des films

Trois films seront diffusés les uns à la suite des autres :

1. Premier film sur les Monts d'Arrée (diffusé il y a 6 ans). Lien Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=RG5Ti9gtctk>
2. Second film sur l'évolution des Monts d'Arrée sur un an après les feux.
3. Dernier film avec les neiges tombées lors de l'hiver 2022-2023. Lien Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=tLLdOHZ5sql>

Ces œuvres rendent au territoire sa perspective, et amènent par un regard plus documentaire à une conscience des enjeux écologiques liés à la destruction par le feu.

Trois courts-métrages peuvent également être diffusés :

- Un film de Arnaud Hiltzer réalisé par Aurélie Miquel, "Une forêt primaire en Europe de l'Ouest", film de 14 minutes sur la forêt primaire en Europe et le projet dans les Vosges, avec Francis Hallé.
- Un film de Marie Sizorn, intitulé "Après le Rouge", film de 14 minutes sur un feu de forêt en Corse.
- Un film de Eleni Μουστάκα, "Tree shadows", film de 3 :30 minutes, sur un feu de forêt en Grèce.

En repartant en arrière, le spectateur redécouvre alors les premières photographies, reconsidérant sa première appréhension, l'image abstraite se découvre une nouvelle compréhension, plus réaliste.

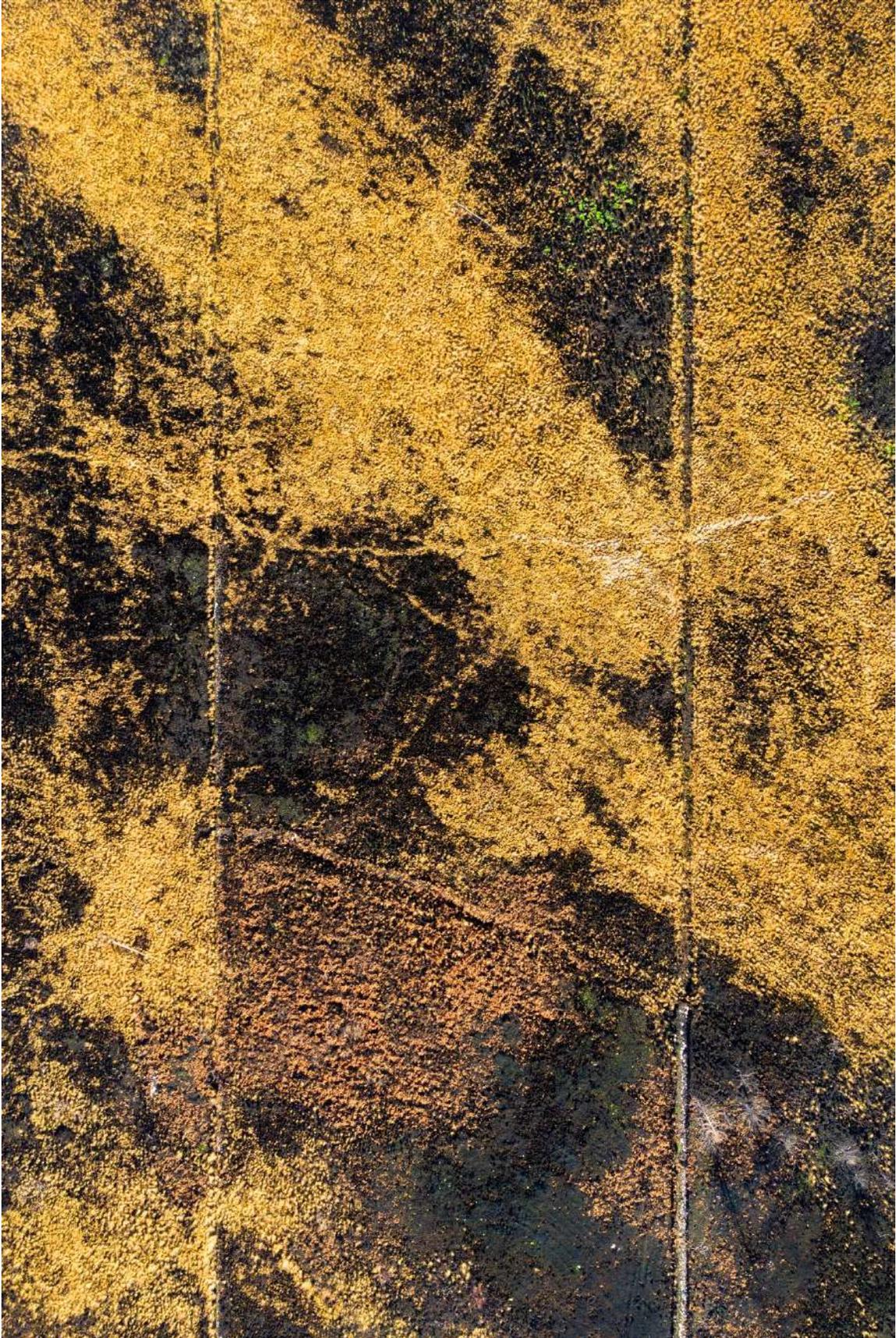
Photos du 1er espace : Frontales, verticales et abstraites











Les Photos encadrés







